

## OLÉAGINEUX

**N° 01**

du 28/08 au  
03/09/2024

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en  
collaboration avec la FDGEDA  
du Cher

### Observateurs pour ce BSV :

AGRO CENTRE, CA 18, CA 28,  
CA 36, CA 37, CA 41, CA 45,  
FDGEDA DU CHER, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de  
l'Eure-et-Loir, SRAL Centre.

## SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	4
Méthodes alternatives	4
Mieux connaître	4
Notes nationales	5

### Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
piloté par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.

## EN BREF

Mise en place du réseau 2024-2025.

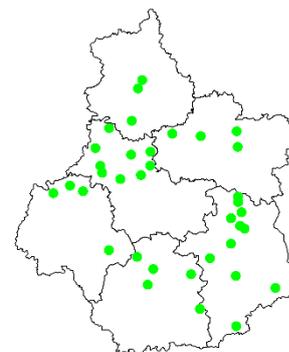
36 parcelles ayant fait l'objet d'observations

Stades très variables entre parcelles mais intra-parcellaire aussi

Dégâts sur feuilles signalées en lien avec la présence de limaces, petites altises  
ou tenthrèdes de la rave.



Le réseau est actuellement composé de 37 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce BSV colza sur 36 parcelles.



Localisation des parcelles du BSV n°1

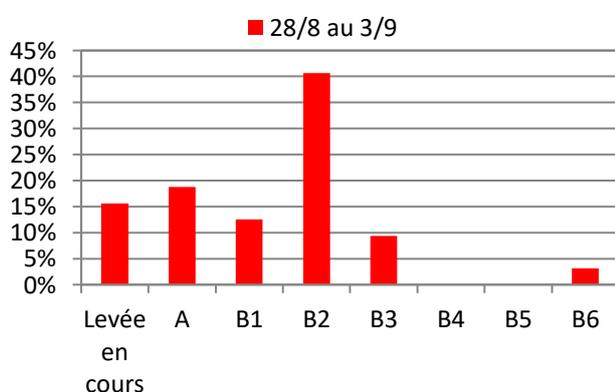
## Stade des colzas



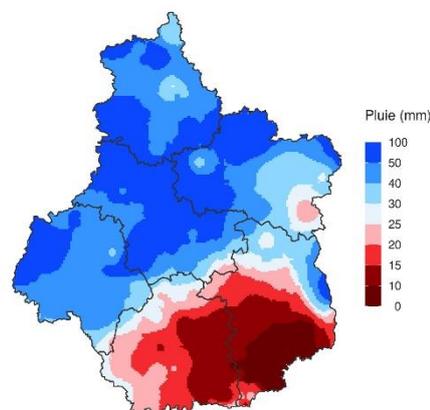
Pour les 36 parcelles observées cette semaine, 4 sont définies à l'état de « semis », pour les autres les stades s'étalent de levée en cours au stade 6 feuilles.

Les cumuls de pluies dépassent allègrement les 30 mm au cours du mois d'août dans 4 départements sur 6 de la région. La situation reste plus compliquée sur le Berry. Ceci impact directement les stades observés mais aussi les hétérogénéités relevées par les observateurs dans certaines parcelles.

% de parcelles au stade



Cumul de pluies du 01-08-2024 au 31-08-2024



Source : Météo France



## LIMACES

### Contexte d'observations

10 parcelles sur 29 observées signalent la présence de dégâts sur feuilles. Le pourcentage de feuilles détruites est compris entre 1 et 20 % pour une moyenne à 4%.

Attention, la présence de limace est très liée à l'historique parcellaire mais aussi aux conditions climatiques qui ont pu être plus ou moins favorables au grès des différents épisodes pluvieux.

### Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

### Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces, en cas de présence la survie de la culture est en jeu.

## ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

### Contexte d'observations

Les petites altises sont signalées dans seulement 3 cuvettes sur 21 cette semaine. Mais la présence sur plante est comprise entre 1 à 75 % des plantes ! La moyenne est de 11 %.

Les dégâts sur feuilles qui sont à prendre en compte pour évaluer le risque sont renseignés pour 11 parcelles. Ils sont compris entre 1 et 15 % de surface foliaire détruite pour une moyenne à 4%.

La surveillance quotidienne principalement des bordures pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles doit se maintenir.

Le risque doit pris en compte à la parcelle. Pour les parcelles du réseau le risque peut être de **nuil** (absence de ravageur) à **moyen**.

Très peu de parcelles sont hors de la période de risque pour l'instant.

Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.

#### Représentation du risque selon les situations :



Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

### Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus  $\frac{1}{4}$  de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

## TENTHREDE DE LA RAVE

---

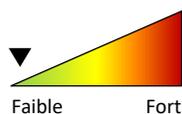
### Contexte d'observations

Quelques adultes de tenthrède de la rave sont signalés en cuvette. Les adultes ne sont pas directement nuisibles pour la culture, ce sont uniquement les larves qui peuvent être préjudiciables en cas de forte présence.

Une seule parcelle indique un début de dégâts sur feuille dans le Cher. Hors réseau, une autre situation est signalée dans l'Indre.

Avec les données disponibles, le risque peut être considéré comme **faible** à ce jour. Une surveillance régulière est cependant recommandée car les dégâts peuvent être rapides.

Représentation du risque selon les situations :



### Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

### Seuil indicatif de risque

→ Présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au  $\frac{1}{4}$  de la surface foliaire.

## AUTRES RAVAGEURS

Hors réseau dans le Cher :

- Des dégâts de noctuelles terricoles sont observés.
- La présence de chenilles défoliatrices est signalée (piéride du chou, de la rave, teigne, héliotis de la tomate, etc.). La gestion de ces ravageurs doit être analysée en terme prélèvement de surface foliaire.

## Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.

## Méthodes alternatives

Retour au sommaire



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

## Mieux connaître

Retour au sommaire



### Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre  
- Val de Loire

1245 abonnés au BSV Oléagineux



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**  
**AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

